

Inauguration d'équipements de conditionnement physique

Faire de l'exercice en douceur et en plein air

RODOLPHE GIRARD

Le 19 juin dernier, on inaugurerait à la gare de Piedmont la phase 1 et 2 des équipements de conditionnement physique pour aînés, adultes et jeunes adultes en présence du maire Clément Cardin, de l'échevin Marie-France Allard et d'un représentant de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Ce projet favorise la pratique d'activités physiques de façon saine et sécuritaire à l'aide d'appareils installés à l'extérieur et visant particulièrement les aînés et les gens qui souhaitent faire de l'exercice en douceur.

Après quelques mois d'implantation, un des constats est l'absence des aînés dans l'utilisation de ces équipements basés sur un entraînement facile, notamment des exercices qui sollicitent les muscles des

jambes et du tronc dans le but de prévenir les chutes. Selon le journal *La Presse* du 29 juin 2013, la moitié des 109 morts accidentelles qui ont eu lieu dans les établissements de santé du Québec entre avril et septembre 2012 ont été causées par les chutes.

Pourquoi ne pas profiter de la proximité et faire de l'activité physique à votre rythme dans un décor enchanteur et bucolique.



Plus d'une vingtaine d'appareils servent déjà aux usagers de la piste du parc linéaire qui désirent faire leurs étirements. Des affiches indiquent le type d'exercices sur chacun des appareils.



Eric Toméo a présenté une allocution sur les équipements et le programme d'entraînement physique proposé par la C^e Trekfit.



Assemblée du Conseil de Piedmont, le mardi 2 juillet à 20 h, présidée par le maire Clément Cardin.

Courrier express

- Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs confirme par lettre que le plan d'action de la municipalité qui vise la réduction des gaz à effet de serre (GES) est conforme aux exigences du Ministère; le plan concerne l'utilisation du parc automobile dans les limites de la municipalité.
- Félicitations de M. Joseph Licata, directeur du Parc Linéaire, pour les équipements de conditionnement physique en plein air à la gare de Piedmont.
- Lettre de M. Serge Poulin, du CSSS des Pays-d'en-Haut, relativement à l'abandon de la tarification des stationnements sur les lieux de leur opération.
- Le ministère de l'Environnement informe que les redevances pour l'élimination des matières résiduelles seront de 21,10 \$ la tonne métrique, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2013.

Entrefilet

- Règlement 757-30-13 – pour une mise à jour des normes de stationnement sur le territoire de Piedmont; les dispositions pour l'application du règlement sont basées sur la superficie de plancher, incluant le sous-sol qui sert à l'entreposage ou au remisage à l'exception des salles de bain et des salles mécaniques. – Exemples principaux : résidentiel unifami-

lial et bifamilial avec deux cases de stationnement et le multifamilial avec 1,5 case (on ne sait pas encore où sont les demi-chars...). Pour les commerces de vente au détail, on exige une case par 20 mètres carrés. Pour plus de détail sur ledit règlement, voir le site internet de la municipalité de Piedmont, les exemples y sont nombreux.

- Confirmation par le ministère de la Sécurité publique de la réclamation de la municipalité en référence à l'inondation du 1^{er} février 2013 dans le secteur de la rivière à Simon.
- L'Union des Municipalités informe qu'à la suite d'un appel d'offres regroupé, il en coûtera 84,62 \$ la tonne métrique pour le sel de déglacage.
- Le contrat de cueillette et transport des ordures ménagères, des matières recyclables a été octroyé à Environnement du Nord pour une période de 5 ans au coût de 1 512 296 \$.
- L'échevin Normand Durand sera pro-maire de juillet à octobre inclusivement.
- Les travaux sur la passerelle piétonnière, chemin des Cormiers et chemin de la Promenade, ont été octroyés à Construction Géranstruction Ltée pour 134 120 \$.
- Mandater le directeur général pour signer le bail de location

avec le Mont-Habitant pour le camp d'été le Campus pour la période du 3 juin au 23 août pour la somme de 24 826 \$

- King Communications verra à la mise à jour du site internet de la municipalité pour la somme de 14 950 \$.
- Il en coûtera 25 000 \$ pour des travaux de stabilisation au parc Des Sablières.
- Piedmont fera un emprunt temporaire de 300 000 \$ pour 2 mois, pour des travaux d'aqueduc du règlement 820-13, chemin Gérard entre les chemins du Bois et des Pins, en attendant les retours de taxes d'accise sur l'essence Canada Québec.
- Pour les années 2011 et antérieures aucune vente de propriété n'a eu lieu pour taxe non payée à Piedmont.
- Assemblée publique de consultation, règlement 756-02-13, aura lieu le mercredi 7 août à la salle du Conseil pour apporter certaines modifications d'usage au terrain qui accueillait antérieurement les glissades d'eau de Piedmont.
- Le 17 juin était la date limite pour une demande de processus référendaire sur le règlement 757-30-13 relativement au nombre de cases de stationnement – aucune demande n'a été faite.

Urbanisme

- 215, chemin du Rocher rénovation de la toiture – acceptée.
- 126, chemin de la Gare, refaire les fondations – acceptée.

- 239, chemin de la Corniche rénovation extérieure – acceptée.
- 179, chemin Trottier, travaux extérieurs – acceptée.
- 246-246A, chemin de la Montagne, fenestration et revêtement extérieur – acceptée.
- 285, chemin du Bois rénovation – acceptée.
- 220, chemin des Cormiers, Rénovation – acceptée.

Question du public

Monsieur de Pooter revient à la charge et demande au maire Cardin où il en est avec le cadre financier

pour le Parc des Sablières, le maire répond qu'il attend toujours l'estimé du parc canin et autre développement comme *Espace nature* afin de donner une réponse satisfaisante.

Un autre citoyen, monsieur Marcel Leduc, veut savoir si un suivi a été fait pour protéger son terrain de l'eau qui vient de la montagne près de chez lui, le directeur général lui a répondu que Équipe Laurence ingénieur a été mandaté et qu'il aurait des nouvelles d'ici deux semaines.

L'assemblée s'est terminée à 20 h 55.



Claude Cousineau
Député de Bertrand
Vice-président de l'Assemblée nationale

2899 boul. du Curé-Labelle
Bureau 102 A
Prévost JOR 1T0
Téléphone: 450 224-1676
Télécopieur: 450 224-8834
ccousineau-berr@assnat.qc.ca

Benoît
Guérin
Avocat

(450) 431-5061

telec.:
(450) 431-5206

60, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme
(Qué.) J7Y-2E9

bguerin@qc.aira.com